

Mis à jour le 06/11/2020

Type d'action

Le promoteur de l'action

ALCOOL ECOUTE JOIE ET SANTE de l'ALLIER

Territoire Régional, Local

Responsable Evelyne Rocard (Présidente)

Telephone 06 17 36 75 56

Courriel alcool-ecoute-c.journal@wanadoo.fr

Adresse Maison des Associations "St Vincent" - 4 Quai, Montluçon 03100, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association

- Aide, accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool.
- Accompagnement, orientation, suivi des membres de l'entourage.
- Formation des bénévoles actifs sur le terrain.
- Information, sensibilisation des professionnels en entreprise, dans les collèges, lycées...

Activités principales réalisées

- Groupes d'Ecoute et de partage
- Suivi individuel des personnes en difficulté.
- Interventions ponctuelles au sein des lycées et autres sur demande.
- Formation reçue par la Fédération Nationale Alcool Ecoute FNJS.

13

Nombre de bénévoles 6

Nombre de volontaires 6

Régional, Local

Description de l'action	- Accompagnement individuel des malades et/ou de leur entourage - Visites en centres de soins spécialisés - Journées thérapeutiques dans l'objectif de resocialiser les malades. Réapprendre à vivre en société, à sortir et rencontrer du public, à organiser des manifestations diverses, sans avoir recours au produit alcool - Forum Sport et Santé entre autres - Partenariat avec Médecins du Monde - Partenariat aussi avec l'Association de réinsertion "Pénélope". 816 bénéficiaires sur l'année : - Au sein du groupe associatif : 756 personnes de tous âges, tous sexes originaires de la région avec des situations socioprofessionnelles diverses. - 27 personnes dans les manifestations. - 33 personnes en entreprise. Pathologie abordée : Alcoolisme : la dépendance, les conséquences pour la personne, sa famille, son emploi. Aux élèves/adolescents les dangers des consommations massives/rapides (overdoses) et les conséquences sur l'organisme, les dangers avec les conduites de véhicules. En entreprise les conséquences sur le travail en équipe avec les collègues, les risques d'accident de travail. Il est très difficile de "définir" une action au sein d'une Association. Notre approche de la pathologie est "globale" et nous sommes plutôt sur un "fonctionnement" annuel, répétitif d'années en années et idem pour toutes les Associations du même nom, quelque soit le département concerné.
Thématiques associées à votre action	Addictions / Aller vers / Education pour la santé / Proches et aidants / Qualité de vie
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Maison des Associations "St Vincent", 4 Quai Turgot, 03100 Montluçon

Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	Concernant les malades directement touchés : les accompagner, les orienter vers des structures adaptées à leur pathologie. Pour l'entourage expliquer la maladie, la dépendance afin de dédramatiser la situation et pour favoriser un dialogue au sein des familles, permettant d'aller vers le soin. - Les accompagner ensuite à un retour au sein de la famille. - Les accompagner à un maintien de l'abstinence.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	816 personnes sur l'année
Type de publics	Tous les publics
	45319 euros dont 41292 euros de bénévolat
Qui sont les financeurs ?	- Communes environnantes - ARS - L'Association est autofinancée par les cotisations de ses adhérents
	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	Il est toujours très difficile de "mesurer" si l'action a été atteinte ou pas. L'Association fait en sorte de mener à bien les actions qu'elle a programmées sur l'année. Certaines personnes, une fois l'abstinence acquise, continuent de fréquenter régulièrement l'Association, d'autres sont "perdues de vue" et nous ne savons pas toujours ce qu'elles deviennent. Nous avons l'habitude de positiver et de nous dire qu'elles ont retrouvé un équilibre et sont parties dans "une nouvelle vie" de mieux-être.
	A la demande
	Oui
Merci de préciser	ARS
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui

Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Affichettes, triptyques, ordinateurs, vidéoprojecteurs, journal trimestriel Mieux-Être.
Durée prévue	Illimitée
	L'action répond à une politique de santé, un schéma présenté par l'ARS
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Participation aux instances de gouvernance (les malades libérés ont des responsabilités au sein du Conseil d'Administration).
Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Oui, il y a une dimension consacrée à l'empowerment
Merci de préciser	Oui par la prise de "confiance" des personnes libérées et leur participation "active" aux diverses activités de l'Association.
	Oui
Merci de préciser	L'action répond à : - Une demande des familles directement concernées par la maladie. - Une demande des médecins généralistes, des travailleurs sociaux. Concernant les entreprises une action de sensibilisation est effectuée pour informer les salariés au sein de l'entreprise.
Quels sont les objectifs opérationnels ?	- Groupes d'écoute et de partage au sein de l'Association départementale. - Information sur site dans les entreprises. - Information, sensibilisation au sein des structures de soins spécialisées. - Suivi individuel des malades et de l'entourage au sein de l'Association départementale.
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Conduites addictives
	Départementale, Régionale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Centres de soins, Locaux associatifs, En entreprises

	Oui
	Oui
	Oui
Merci de préciser le parcours de santé / de soins dans lequel s'inscrit l'action	Elle répond à un parcours de santé au niveau des interventions au sein de l'hôpital pour les malades en cours de soins.
Existe-t-il un comité technique ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc. ?	- Au sein de l'Association les groupes de parole sont fixés à l'année. - Au sein de l'entreprise il s'agit d'une convention passée avec celle-ci. - Au sein de l'hôpital il s'agit également d'une convention de partenariat.
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
	Participation aux Groupes d'Echange.
	Qualité de vie. Qualité de la santé.
Quels sont les autres indicateurs utilisés ?	Reprise de confiance en soi. Identification personnelle et sociale en tant que personne.
Ce bilan a été remis...	Les deux
Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a-t-il été précisément ?	Remis à chaque adhérent et aux différents partenaires. Remis également aux financeurs.
	Oui
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui